



RÉGION
**Nouvelle-
Aquitaine**

**LE NOUVEAU
FESTIVAL**



Cahier des charges

**EDUCATION
ENVIRONNEMENT
DEVELOPPEMENT
DURABLE**

1 - Informations générales

- Le Nouveau Festival aura lieu **les 13 et 14 mai 2020 à Cenon** sur le site du Rocher de Palmer.
- La composition du groupe ne devra pas dépasser 40 personnes.
- Un élève engagé dans un projet n'est pas autorisé à s'inscrire dans des projets d'autres domaines compte-tenu des contraintes d'organisation générale et de programmation.
- L'adulte référent et coordinateur du projet **doit être nécessairement habilité par le chef d'établissement** et s'engage tout au long de l'année à : **accompagner physiquement les élèves, aux journées d'Ateliers, participer au festival et rester avec le groupe en cas d'hébergement** (pour les projets situés à plus d'1h30 de trajet). En cas d'impossibilité, l'adulte référent s'engage à trouver un adulte de son lycée pour le remplacer.

2 - Définition des projets Education-Environnement-Dev Durable

Les projets Education-Environnement-Développement Durable doivent être susceptibles de modifier les comportements : restaurer le lien entre l'homme et la nature, redonner des sens à protection de l'environnement en aidant à prendre conscience de la nécessité de préserver le patrimoine naturel : l'eau les paysages, les milieux naturels et la biodiversité, l'adaptation au changement climatique et la notion de risque naturel, mais aussi le vivre-ensemble, la citoyenneté et la compréhension des enjeux du développement soutenable.

Ils peuvent être à l'initiative d'un groupe d'élèves ou d'un adulte référent de l'établissement (club sciences, projet de classe, projets hors temps scolaires...).

3 - Sélection des projets et organisation des accompagnements

- 1) **Pré-inscription en ligne sur le site le-nouveau-festival.fr jusqu'au 17 novembre 2019.** Attention, chaque projet doit être **correctement renseigné et rédigé : descriptif ou thèmes abordés, intentions scénographiques, artistes ou compagnies intervenants, informations sur les étapes de réalisation du projet, etc...**
- 2) **Envoi par WeTransfer à l'adresse nouveau-festival@nouvelle-aquitaine.fr jusqu'au 17 novembre 2019** du dossier PDF généré lors de l'inscription, **dûment renseigné et complété obligatoirement par des éléments de présentation** (en fonction de l'avancée et de la nature de votre projet : description écrite, références et inspirations, motivations, cv des intervenants, visuels, vidéos, extraits sonores etc...)

 **Attention ! sans ces 2 premières étapes votre projet ne pourra être étudié par le jury de sélection.**

- 3) **Sélection des projets en décembre 2019** : le jury de sélection, composé notamment de professionnels du domaine concerné, se réserve la possibilité, le cas échéant, **d'organiser un entretien téléphonique ou via Skype avec les porteurs des projets**. Les résultats seront communiqués via le bureau virtuel avant les vacances de fin d'année.
- 4) Pour l'ensemble des projets sélectionnés la présence à **une journée d'Atelier en région** organisée entre les mois de février et mai 2020 est impérative. Vous serez convoqués, au plus tard, un mois avant la date de l'Atelier.
- 5) De plus et selon l'avis du jury, un accompagnement individualisé pourra également vous être proposé pour les projets le nécessitant. **Le suivi de cet accompagnement est également impératif pour participer au festival.**
- 6) **Pour l'ensemble des projets sélectionnés**, il vous sera demandé entre février et avril, en complément d'information et à des fins de valorisation de votre projet de **fournir des visuels** de votre projet. Vous devrez également **finaliser la rédaction du « bref descriptif »** de votre projet qui apparaîtra dans le livret programme du festival.

4 - Espace

Pendant les deux journées du festival vous bénéficierez d'un espace dédié à l'ensemble de projets «Education – Environnement – Développement Durable», mêlant animations, interactions et innovations.

5 – Modalités de présentation des projets

Les élèves qui présenteront un projet intégré à l'espace "Education – Environnement et Développement Durable" devront :

- montrer une **motivation pour le projet et une implication** de chaque membre du groupe tout au long de l'année,
- réaliser des **supports de présentation variés, dynamiques et concis** : panneaux, vidéo, diaporama...
- proposer **des activités qui impliquent** les publics : visuels forts, animations,...
- **assurer** une présence physique pour **l'animation de l'espace** tout au long du festival.

6 – Matériel technique

Votre espace sera coordonné par une équipe de techniciens qui pourra vous accompagner dans votre projet.

Afin de faciliter le travail de l'équipe technique, nous vous encourageons à renseigner le plus précisément possible vos besoins techniques et demandes particulières (matériel, lumière, etc...) dans le formulaire en ligne (étape 4).

7 - Contacts

Pour tous compléments d'informations ou questions, vous pouvez contacter l'équipe du Nouveau Festival à l'adresse suivante nouveau-festival@nouvelle-aquitaine.fr ou par téléphone au 05.57.57.80.75.